

### De l'eau pour le canal

**Problème récurrent du canal de Berry, comme de la plupart des canaux d'ailleurs, l'alimentation en eau a donné lieu à de nombreux aménagements spectaculaires.**

#### Une structure globale et cohérente.

Alimentation en eau, bief de partage... les problèmes d'un canal sont liés à sa structure. Selon qu'il accompagne un cours d'eau (canal latéral), ou qu'il ambitionne de franchir « les montagnes » (canal de jonction), les difficultés sont de nature différente. Pour mieux comprendre ceux qui conditionnent le fonctionnement du Canal de Berry, nous vous proposons ce petit rappel de sa structure.

Rappelons-nous tout d'abord, et nous ne le répéterons jamais assez, qu'un canal est une totalité, un ouvrage à considérer dans son ensemble pour apprécier sa valeur et son fonctionnement. Outil de communication, il a pour objectif de relier des territoires différents, en accompagnant le paysage tout en apprenant à le maîtriser.

#### Un partenaire conquérant du paysage : canal latéral ou de jonction.

Partenaire du paysage, il l'accompagne dans ses fantaisies, et se soumet à ses contraintes essentielles : le relief et la pente, l'alimentation en eau, la nature des terrains...

« Canal latéral » à un cours d'eau, il utilise sa vallée dont il suit la pente, utilisant l'eau de son bassin versant, et la restituant en aval. Mais non content d'être partenaire du paysage, ce canal se veut aussi conquérant. Il impose la maîtrise des courants, du débit, des profondeurs. C'est un escalier dont les marches sont les écluses, et les biefs des paliers ; et surtout, il se monte aussi facilement qu'il se descend.

Ainsi fait le Canal de Berry en « descendant » le Cher de Montluçon à Saint-Amand, puis de Vierzon à Noyers-sur-Cher (rappelant le projet premier de canal latéral au Cher de Montluçon à Tours). Entre-temps, il s'est dévié en accompagnant l'Auron puis l'Yèvre.

Mais, encore plus conquérant, un canal peut ambitionner de « franchir des montagnes » ! Il est alors « canal de jonction », passant du bassin versant d'une rivière au bassin versant

d'une autre rivière. Ainsi fut créé le canal de Briare au début du XVII<sup>e</sup>, qui permet de passer du bassin de la Loire à celui de la Seine.

Et notre Canal de Berry s'enorgueillit d'être aussi un canal de jonction ! Après avoir franchi le Cher par le pont-canal de la Tranchasse, il remonte la vallée de la Marmande, avec un palier à Fontblisse, pour passer ensuite de l'autre côté, dans le bassin versant de l'Aubois qui le conduira vers la Loire, à Marseilles-lès-Aubigny, où il conflue avec le canal latéral à la Loire.

#### Bief de partage et alimentation en eau.

C'est dans cette ambition qu'il va cumuler les problèmes. Pour passer d'un versant à l'autre, il emprunte les 17 kilomètres de son long bief de partage (\*), en creusant notamment son profond sillon dans les 5 kilomètres de la tranchée d'Augy. Or, un bief de partage, point haut du canal, demande une importante alimentation en eau, puisqu'elle va s'écouler de part et d'autre, à chaque écluse notamment. Le Canal de Berry a cherché la réponse en allant quérir l'eau des hauteurs de la forêt de Tronçais : un réservoir à Piroot sur la Marmande, soutenant un réservoir à Goule sur l'Auron (travaux entre 1839 et 1846). Alimentation insuffisante, puisqu'il a fallu la compléter par un pompage de l'eau de l'Allier avec l'usine élévatrice de Mornay (travaux de 1878 à 1884).



L'étang de Piroot

#### Le syndicat départemental et l'alimentation en eau

Aujourd'hui, les réservoirs de Piroot et de Goule ne sont plus très enclins à lâcher leurs provisions, notamment l'été, soucieux de préserver leur activité touristique en maintenant le niveau de leurs plans d'eau. Il faut donc aller chercher ailleurs le fournisseur qui assurera l'alimentation nécessaire. Cette réflexion est une des compétences essentielles du Syndicat

mixte du canal de Berry dans le Cher, qui a choisi d'étudier la faisabilité de l'alimentation en eau du canal par pompage de l'eau dans l'Allier. Il va prendre la maîtrise d'ouvrage de cette étude en s'appuyant sur un cabinet spécialisé. En décembre 2003, le Conseil Général du Cher a décidé d'attribuer une subvention représentant 40% du montant hors taxe estimé à 31000 € pour la réalisation de ce marché d'assistance.

**(\*) Le bief de partage**, long de 17,358 km, est au point culminant du canal, à l'altitude 200. Il descend d'un côté vers l'Auron et la Marmagne à l'écluse de Liénese, près du château ; de l'autre côté, il entame sa descente vers l'Aubois à l'écluse des Milorets, dans une fin de bief à régénérer. Nous aurons l'occasion de détailler son parcours dans une prochaine Lettre. *Jean-Claude CAILLOUX*



*L'écluse de l'Étourneau est en cours de rénovation...*

### Travaux à l'écluse de l'Étourneau

**En amont de Bourges, le syndicat intercommunal qui associe les communes de St Just, Plaimpied-Givaudins, Bourges, Marmagne, Mehun-sur-Yèvre, Foëcy et Vierzon, a entrepris des travaux conséquents.**

L'écluse de l'Étourneau est en cours de rénovation. Point stratégique, elle termine le bief amont qui la relie à l'écluse de Vauroux. A l'aval, une longue piste herbeuse a remplacé le bief qui la relie à l'écluse du Porche (comblée sous un espace routier), à l'entrée du plan d'eau du Val d'Auron.

Le bief amont donc, entre Vauroux et l'Étourneau, long de 2,315 km, est lui-même en cours de rénovation. Désenvasage, consolidation des berges, aménagement du chemin de halage : c'est un parcours attrayant qui se dessine. Les médias n'ont pas manqué de souligner le sujet : gros articles dans l'édition régionale du Berry Dimanche le 22 février, émission sur France 3 Centre. Voilà de quoi applaudir à cette mise sous projecteur du Canal de Berry.

Mais là aussi nous restons sur notre faim quant à la finalité donnée à ces gros travaux. Le titre de la presse est prometteur : « Le Canal de Berry lorgne vers l'avenir » ! Mais après une description technique intéressante par sa précision, l'auteur de l'article n'évoque qu'un « lieu de premier ordre pour la promenade, la randonnée, voire simplement le coup d'œil ». Le maire de Plaimpied-Givaudins, commune riveraine des travaux, évoque « une continuité intéressante pour les promeneurs qui viennent de Bourges, depuis le lac d'Auron, et pour ceux de Plaimpied, qui vont vers Bourges » ; un cadre de promenade souligné en terme de sécurité.

Quant à la présidente du syndicat du canal, elle n'ose trop rêver à la remise en eau totale, inquiète des chiffres produits par l'étude de la DDE et de la DDAF : quelques vingt millions d'euros si l'on veut faire les travaux entre Saint Just et Vierzon. Inquiétude légitime d'un gestionnaire qui ne veut pas gaspiller l'argent public. Mais pourquoi évoquer « la beauté, le calme et la verdure » du canal sans aller jusqu'au bout de sa logique d'attrait touristique : la navigation de plaisance ? A aucun moment le mot navigation n'est prononcé dans l'article, et quand on nous parle de l'éventualité de remise en eau, on ne dit pas vraiment à quoi elle pourrait servir. Frilosité du journaliste qui ne voulait pas bousculer ses interlocuteurs ? méconnaissance du sujet ? ou impasse volontaire des acteurs de l'aménagement ? Nous aurions aimé un peu plus d'enthousiasme, même si nous nous réjouissons de l'annonce faite de travaux à venir entre Marmagne et Mehun-sur-Yèvre. Une affaire à suivre... attentivement.

*Jean-Claude CAILLOUX*

**\* SMERCAB : Syndicat mixte d'étude pour la rénovation et l'aménagement du Canal de Berry de Sancoins à St Amand**